



*Conseil communal du 25/02/2026*

**Réponse à l'interpellation n°29 :**

**« Vers un développement durable du jardin de la biodiversité à Saint-Josse-ten-Noode ;  
Interpellation introduite par Mme MHADI Malika, Conseillère communale »**

(ordre du jour complémentaire)

Madame la Conseillère,

Je tiens à souligner la constance de votre intérêt pour les projets qui allient à la fois une dimension écologique sans jamais se détourner de l'humain, du social et avec la préoccupation du bien-être de nos habitants.

Vous le savez, une visite de chantier a été organisée ce lundi et les perspectives de ce jardin de la nature et de la biodiversité en coeur de ville sont prometteuses.

Je voudrais refaire ici un rapide historique qui permettra de répondre précisément à vos questions.

Le Jardin ayant été accessible au public bien avant le lancement des travaux actuellement en cours, une partie du public cible — en particulier les écoles et les associations — s'était déjà approprié le lieu et le fréquentait de manière régulière. Cette ouverture anticipée a permis de tester les usages et de confirmer l'intérêt du public pour cet espace. Une fois les travaux achevés et le Jardin pleinement opérationnel, les possibilités d'occupation seront considérablement élargies. De nombreux ateliers, formations didactiques et activités pédagogiques, actuellement en cours de développement et portés par les Éco-conseiller·e·s, permettront de renforcer les actions de sensibilisation, d'éducation et d'information à destination de l'ensemble des publics fréquentant le site, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'impact éducatif du projet sera ainsi renforcé, d'une part grâce aux visites régulières de groupes (scolaires, associatifs ou citoyens), et d'autre part par la mise en place de partenariats spécifiques. Ces partenariats pourront prendre différentes formes, notamment :

- des projets de co-gestion, associant des classes, des associations ou des groupes d'habitant·e·s à la création, au développement et à l'entretien de certaines zones du Jardin (potager, verger, plantes aromatiques, plantations indigènes, haies, compost, aménagements favorables à la faune, etc.) ;
- l'accueil du Jardin comme lieu d'exposition ou de performances artistiques, en collaboration avec des écoles et des académies ;
- des collaborations avec des associations proposant des ateliers en adéquation avec la philosophie du lieu, tels que des ateliers de cuisine durable utilisant les produits du Jardin ou des ateliers combinant art et nature, comme ceux proposés par Schoolpodium Noord à destination des écoles.

En parallèle, l'impact du Jardin sur la biodiversité fera l'objet d'un suivi régulier. Celui-ci reposera sur des inventaires et des observations menés dans le cadre des sciences participatives, permettant au public de participer notamment aux comptages annuels d'oiseaux, de papillons ou de chauves-souris, organisés en collaboration avec des associations spécialisées.

Enfin, si l'impact en matière de sensibilisation des habitant·e·s et des élèves est plus difficile à quantifier, plusieurs indicateurs permettront néanmoins d'en rendre compte : le nombre d'ateliers organisés, le nombre de participant·e·s, ainsi que les demandes formulées par les habitant·e·s (informations, projets de végétalisation de façades, etc.). L'ensemble de ces éléments sera repris et analysé dans le rapport annuel du Jardin éducatif de la Nature et de la Biodiversité qui constituera un point d'appui fort pour la réalisation de nos objectifs et ambition du plan climat.